



mise en place de palissades sur terrasse rdc en copro

Par **stef7795**, le **07/07/2021** à **18:36**

Bonsoir

Je souhaiterais avoir un avis éclairé .

Copropriétaire d'un appartement au rdc pourvu d'une terrasse en PCJP.

Je voudrais installer des palissades côté intérieur comme brise vue car il y a énormément de vis à vis.

Le règlement de copro n'est pas clair sur ce sujet.

Puis-je le faire sans déclencher une réunion extraordinaire , faire du porte à porte pour sonder l'avis des autres copropriétaires , des affiches dans les boites aux lettres ?

Merci d'avance

Par **youris**, le **07/07/2021** à **20:03**

bonjour,

si vous modifiez l'aspect extérieur de l'immeuble, vous devez demander l'autorisation à votre A.G. en présentant votre projet.

vous pouvez en parler à d'autres copropriétaires mais cela ne remplace pas une autorisation de votre A.G.

Salutations